Ruellant

n°. 31.

Nous Commissaires nommés par L'Academie Royale
de Chirurgie pour Examiner trois observations envoyées
par Monsieur Ruellan Lieutenant de Monsieur Le
premier Chirurgien du Roy, La 1e concernant une
Contusion a la partie superieure du parietal droit
et enfonceure de l'os, avec assoupissement, envie de
vomir, et le delire, Le tout occasionné par la chute
d'une perche grosse comme le bras et longue de deux
aulnes sur la teste d'une fille âgée de 14 ans. Mr
Ruellan saigna la malade trois fois du bras en
24 heures, voulut la trepaner sur le champ, La mere s'y
opposa, il appliqua un Emplastre de betoine sur
la contusion, L'enfonceure se releva peu a peu par ce
seul secours, ainsi, les accidens diminuerent, La
malade demeura trois mois dans l'assoupissement
le delire, et une espece d'imbecillité, ensuitte elle
reprit sa premiere santé dont elle jouit depuis
un an; nous pensons que la bonne chirurgie n'a
pas été mise en pratique en cette occasion, que La
malade auroit deu estre saignée des pieds et de
la gorge, que l'emplastre de betoine n'a pas une

ARC 62 d 7 n° 72

vertu attractive pour relever L'os, mais que les os dans
de jeunes sujets ont un ressort naturel sur tout quand
L'ossification n'est pas parfaite ce qui arrive assez souvent.
Consequemment on ne doit pas faire mention de ce fait
dans L'histoire de L'Academie.

2e. observation un garçon âgé de 12 a 13 ans receut un
Coup de pelle a feu sur la partie moyenne et superieure
du parietal gauche pres la suture Lambdoïde, le malade
fut saigné d'une fois, et on luy fit une incision Cruciale au
premier appareil; Mr Ruellan appellé en consultation
reconnut une fracture avec enfoncement audit parietal
gauche de la grandeur d'un demi écu et brisement de la
seconde table, accompagné d'un leger assoupissement et
un engourdissement au bras du mesme costé, il trepana
Le blessé Le 3e jour du Coup, releva les os enfoncés,
pansa Le malade avec l'huile de therebentine et L'
esprit de vin, L'assoupissement et l'engourdissement
disparurent, Le malade fut saigné d'une fois apres Le
trepan, et entierement gueri en 40 jours; Nous disons
que Mr Ruellan n'a pû s'assurer du brisement
de la seconde table, comme il le dit, que par la fracture
de la table externe, ou par les accidens survenus, qu'en
pareil Cas il ne faut pas les attendre pour trepaner,

que la guerison parfaite de cette blessure en 40. jours nous paroist fort prompte, Neanmoins on peut reserver cette observation par Extrait dans Les Annales de L'Academie.

3e observation un homme âgé de 40. ans receut un coup violent d'une grosse piece de bois sur la jambe gauche, qui luy fracasa le tibia et le peroné avec Esquilles qui avoient percé Les Chairs et la peau; Mr Rüellan fit deux incisions pour enlever les Eclats des os qui etoient separés de leurs bouts et raprocher ceux qui tenoient encore, et les conserver par un bandage convenable, il fit sept saignées dans les huit premiers jours, Le malade fut parfaitement gueri en 40. jours et en etat de travailler comme auparavant sa blessure; nostre sentiment est de demander a Mr Rüellan des Eclaircissemens, scavoir quelle partie des os de la jambe a eté fracturée, La grandeur et quantité des Esquilles separées ou encore adherentes, La Longueur des deux incisions faittes et en quels endroits, s'il entend que la cicatrice des incisions s'est operée au bout de 40. jours, ou la reunion des os fracturés, si c'est a ce terme que Le blessé a eté en etat de travailler comme auparavant, pourquoy pour cette fracture de la jambe on a fait sept saignées, et dans les deux fractures du crane cy dessus mentionnées, on n'en a mis en usage que sept pour les deux, et pourquoy foulles du bras, en attendant la reponse, Si L'Academie

Le juge a proposé nous suspendons nostre jugement sur cette dernière observation, fait a paris ce 19e May 1733./.

Henriquez — Taillard